

**De nombreux citoyens montpelliérains s'intéressent à la Graine et participent à l'atelier mensuel à La Minga pour s'informer et devenir les futurs colporteurs de la Graine, pourquoi pas vous ? La Banque de France, elle aussi s'intéresse aux monnaies locales !... Au fait ! Utilisera-t-on en 2014 des « billets » de Graines ? Non, pas tout à fait, il s'agira de coupons d'échange, en fait juridiquement nommés des « titres de service ».**

**• C'est fait! :**

L'association ADESL est née début 2013 : dans l'esprit démocratique qui nous anime, elle a un conseil d'administration de 10 membres, tous co-président-e-s. Ses statuts font en sorte que la majorité des décisions soient prises au consensus. La charte pose ses valeurs et ses ambitions, c'est le socle de ce qui nous anime dans ce projet.

**• C'est tout chaud ! :**

La convention V0 et le questionnaire producteur V0 sont prêts ! La convention définit précisément les critères d'affiliation des producteurs qui constitueront le réseau, et les règles de fonctionnement de la monnaie. Début 2014, nous démarrons une première campagne de démarchage des producteurs pour construire le réseau.

**• Les ateliers mensuels de la Graine :**

Le rythme est pris ! Une fois par mois à la Minga, le groupe actif vous invite à une soirée-rencontre riche en échanges.

**• Regard interne : les outils informatiques d'ADESL**

Une réflexion s'engage pour regrouper et harmoniser les outils de communication utilisés dans le cadre des activités du groupe actif. C'est l'occasion de revoir toute l'organisation de la gestion des informations, en anticipant les défis que seront la gestion : des cartes de membres ADESL, de la localisation des producteurs, et bien sûr la mise en circulation des coupons Graine dans ce réseau aux milles richesses.

**. Regard interne : la Trésorerie**

Le groupe actif et les participants aux ateliers autofinancent à hauteur de 80€ le loyer du local associatif, la Minga, lieu des réunions.

Le cinéma Diagonal, suite au film-débat en avril, a reversé plus de 300 €. Ceux ci ont permis de financer : un pré-achat de 1000 exemplaires du hors série « monnaies locales » de l'Age de Faire (150€), et les achats de banderoles, de petit matériel, et l'assurance responsabilité civile 2013. Le poste photocopies est en progression constante.

**• Infos juridiques : Les hésitations de la Banque de France !**

En 1958, Antoine Pinay, alors ministre des finances, mettait un terme à l'expérience réussie de la monnaie locale de Lignière en Berry . Pas question d'une autre monnaie sur le territoire

national que le franc. Un article de loi spécifique fût inscrit dans le code pénal. Bien que revu et corrigé, il s'y trouve toujours ( L442-4)

Depuis cette date, d'autres moyens de paiement sont apparus : les tickets restaurants, les chèques déjeuner, vacances, cadeaux, emploi services, les miles de compagnies d'aviation... etc., qui se retrouvent dans une catégorie spéciale soumise à autorisation du ministère des finances : les titres de services.

Les Monnaies Locales Complémentaires, qui répondent à la plupart des critères caractérisant les Titres de services, devraient faire partie de cette classe. Sauf que !

Alertée par le nombre croissant de réseaux de MLC (60 existants ou en projet) la Banque de France se réveille et envoie son Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) voir la chose d'un peu plus près.

Certains réseaux ont permis le rendu de monnaie en euros sur leurs coupons, se plaçant ainsi dans la catégorie des établissements de service de paiements, soumis à une réglementation beaucoup plus stricte avec obligation de s'adosser à un établissement bancaire.

Le réseau national des MLC à pris langue avec la Banque de France, ...A suivre !

- **ADESL a participé** aux 8e rencontres du réseau national des monnaies locales à Dinan les 1, 2 et 3 novembre.

- **Venez visiter le site internet** : <http://www.adesl.net>, Tous les documents validés sont en ligne, ainsi que les rendez-vous passés et futurs de l'association, les articles de presse, et de nombreuses ressources sur les monnaies locales citoyennes.

- **Venez nous rencontrer au prochain atelier de la Graine à La Minga, le lundi 16 décembre à 19h00.**

**Contact** : [mlc.montpellier@gmail.com](mailto:mlc.montpellier@gmail.com) ; Françoise: 04.99.62.06.72 ; Sandrine: 06.59.42.61.57